

Le p'tit CharPoit'

Cybergroupe
Généalogique de
Charentes Poitou

Bulletin de Liaison
interne à
l'Association



N° 32 - 1° Trimestre 2014

Sommaire :

L'Éditorial du Président.	<i>Page 1 :</i>
Notions de Paléologie	<i>Pages 2 & 3 :</i>
Jacques MALAPERT, curé des Adjots	<i>Pages 4 & 5 :</i>
Vieux Métiers : La Lingère	<i>Pages 6 & 7 :</i>
La recherche phonétique au CGCP	<i>Page 8 :</i>

Comité de rédaction :

Gérard CHAIGNEAU
Bernard DION
Hubert DUCLUSAUD
Jean-Claude EYMER
Patrice LUCQUIAUD

Chers amis,

En cette nouvelle année, tous les vœux du CGCP vous accompagnent pour que vos souhaits se réalisent et que vos recherches progressent !

Nos bénévoles ont continué leur travail discret mais efficace pour développer notre base de données, perfectionner notre « outil ». Nos amis dépouilleurs ont largement contribué à mettre de nouveaux actes à disposition des adhérents. Mais ils sont trop peu nombreux tant la tâche est lourde ... La quinzaine de bénévoles a permis de mettre 16.330 actes en ligne.

Les paroisses concernées sont notamment : Les Adjots, Beaulieu, Brux, Cellefrouin, Chassenon, Chaunay, Chirac, Chiré, Couture, Exideuil, Les Gours, Lesterps, Messeux, Oradour, Ruffec, Saint-Coutant, Saint-Mary, Saint-Gervais, Sommières-du-Clain et Vitrac-Saint-Vincent.

Par ailleurs, les actes notariés des Adjots (notaire DELOUME), après traduction, ont été mis partiellement à disposition pour les années 1711 à 1725. Vous les reconnaitrez en voyant ce logo dans le menu recherches :



La base contient maintenant 1.895.260 actes. Il y a 217.100 actes avec photos et 547.500 photos non dépouillées.

Nous notons également un intérêt suscité par le CGCP en constatant le nombre de visites enregistrées sur notre site :
2009 : 45 946 visiteurs et 102 554 visites.
2013 : 93 067 visiteurs et 162 602 visites.

Depuis que notre bulletin, le CHARPOIT, a un accès article par article et une indexation des thèmes abordés, nous avons eu le plaisir de voir le nombre de consultations progresser sensiblement.

Le Blog du CGCP (www.cgcp.asso.fr/leblog) a reçu plus de 8.000 visites au cours des trois derniers mois. 89.000 pages ont été lues en 2013.

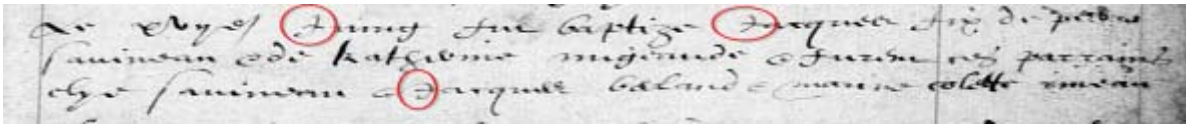
Beaucoup reste à faire et les bénévoles sont toujours les bienvenus !

Bonnes recherches en toute amitié.

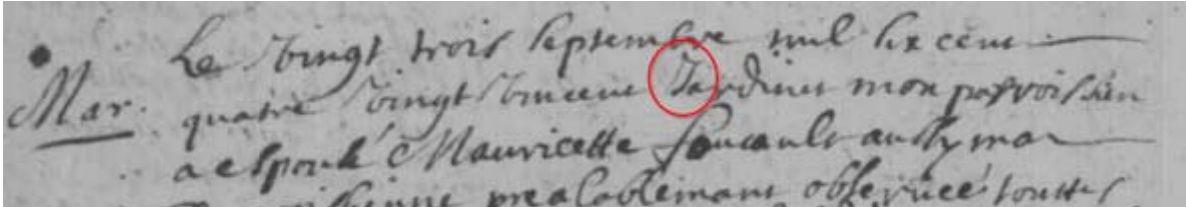
Bernard DION
Président du CGCP

Les écritures anciennes du XVI° au XIX° siècle.

En cette fin d'année 2013, regardons les J et K minuscules et majuscules . Si pour le J il n'y a pas trop de difficulté, pour le K c'est un autre « cas » ! Voyons cela de plus près. Dans cet acte de naissance du 16^{ème}, est du 17 Juin 1599 (Asionnes - 86-page 1/115)

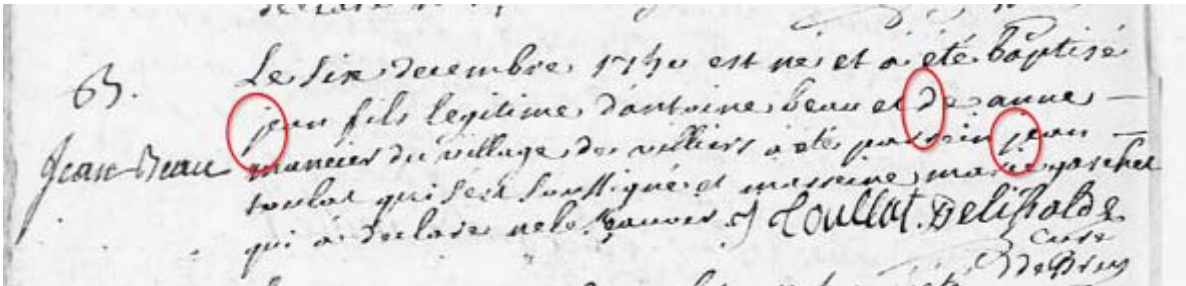


Voyons ce que nous pouvons trouver au 17^{ème}

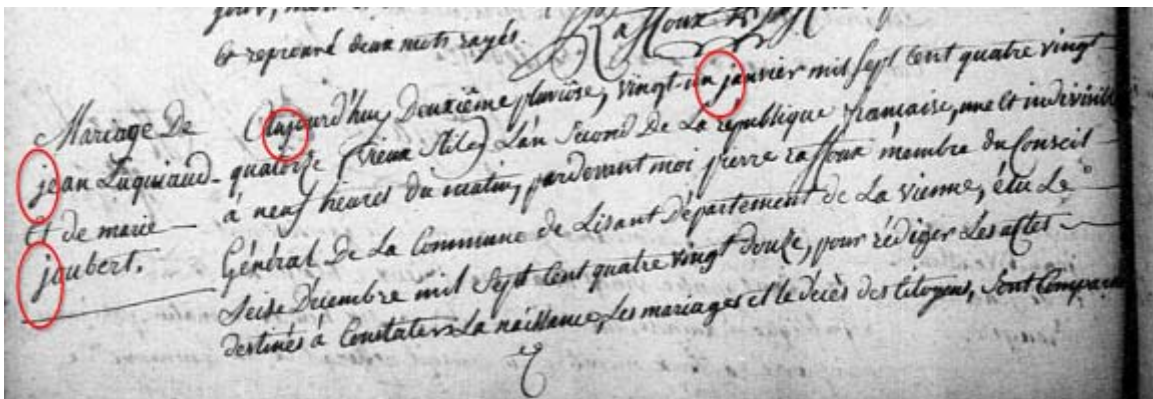


Dans l'acte ci-dessous, datant de la fin du 18^{ème}, vous pourrez nettement faire la distinction entre le j minuscule de Jean et le J majuscule de Jeanne.

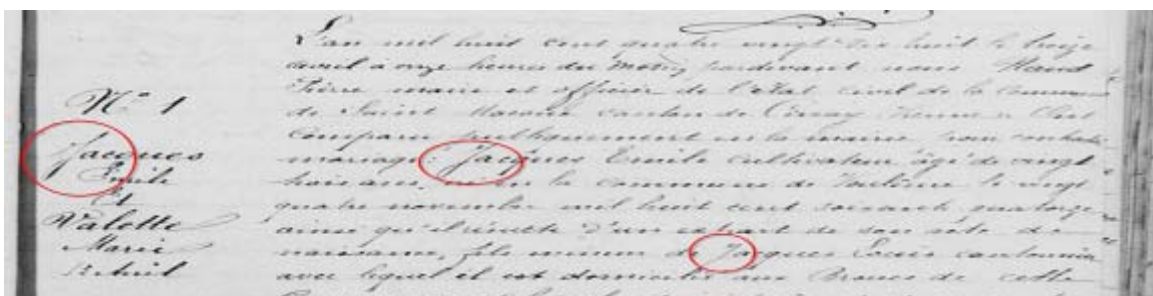
Dans l'acte ci-dessous, probablement un ancêtre de notre Ami Patrice...! Nous sommes le 21



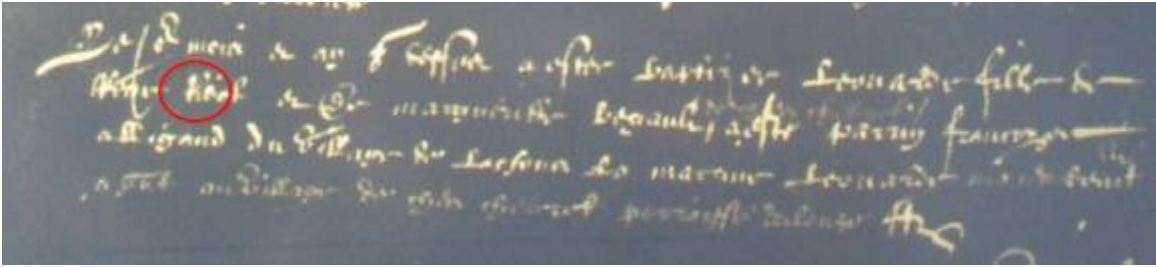
Janvier 1794 et, si les j ne présentent guère de signe intéressant, vous pourrez apprécier l'expression entre parenthèses : (Vieux style)... ! pour la différencier de la nouvelle manière « révolutionnaire » de désigner une date...



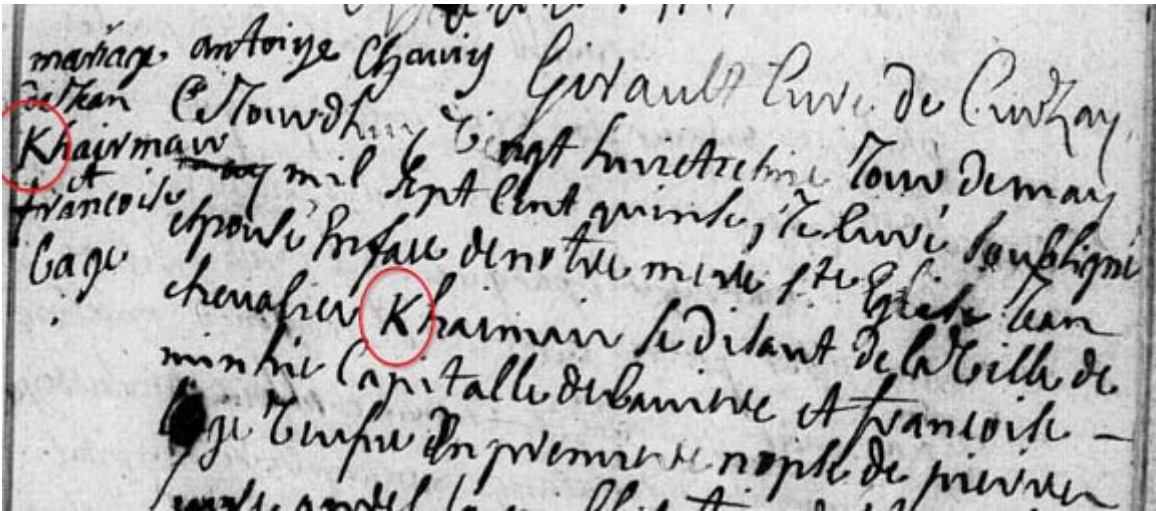
Enfin, observons au 19^{ème}, comment les j et J étaient formés.



Voyons maintenant la lettre K et k...Elle est peu courante si l'on en croit le nombre patronymes commençant par cette lettre ou contenue dans un texte. Ci-dessous un acte de baptême du 17^{ème}, en date du 23 Avril 1620 à Alloué.



Et voici le début d'un acte de mariage du 18^{ème}, en date du 28 Mai 1715.



Continuons et, voici le début d'un acte de mariage du 19^{ème}, en date du 26 Février 1821.



Jacques MALAPERT, curé des Adjots.

Jacques MALAPERT fut curé des Adjots pendant près de cinquante ans, de 1713 jusqu'à son décès en 1763. Rare exemple d'une telle longévité dans la même cure ...

Qui était-il ?

Jacques MALAPERT est né à Civray, le dimanche 7 juin 1682. Il est baptisé le même jour en présence de son père, François MALAPERT, sergent royal (et plus tard, huissier de justice). Sa mère est Judith PASQUET.



AD Vienne-CIVRAY 1682-1684 page 12

Jacques est le cinquième enfant du couple.

Famille de petite noblesse, les MALAPERT ont eu :

1. François (né le 20.01.1671 et décédé le 22.01.1737 à Civray), Procureur au siège de Civray. Il épouse Madeleine SURREAU, le 17.08.1695. Elle est la fille d'un huissier. Ils auront une fille Jeanne-Magdeleine qui épousera Louis-Pierre SURREAU et un fils, Jean MALAPERT, praticien qui se mariera avec sa cousine, Marie de BILLY.
2. Marie (née le 19.04.1676 et décédée le 26.08.1679 à Civray) épousera son cousin, Noël de BILLY, commis aux Aides (1670-1707).
3. Marie (née le 29.06.1677 à Civray)
4. Charles (né le 14.01.1680 à Civray)
5. Jacques dont il, ici, question
6. Pierre (né le 23.07.1684 et décédé le 29.07.1734 à Civray) sera praticien et huissier.
7. Jeanne (née le 06.08.1686 et décédée le 17.10.1693 à Civray).
8. Jean qui sera Maître chirurgien.
9. Joseph, le dernier enfant (né à Civray, le 01.12.1688 et décédé à Courcôme, le 11.02.1763 quelques 15 jours après son frère Jacques, curé des Adjots), Huissier royal général. Il contractera mariage avec Renée GERVAIS, le 05.06.1719 à Bioussac.

Les MALAPERT possèdent des terres à Civray et Charroux.

La date précise à laquelle Jacques MALAPERT devint curé des Adjots n'est pas connue. Il apparaît dans un acte notarié passé chez Maître DELOUME, notaire aux Adjots, le 12 mai 1717. On y lit : « Messire Jacques Malapert prestre curé de l'église de St. Laurans de la paroisse des Adjots... ». (source CGCP 1716-1722_AN_217-218-219).

Le curé des Adjots signe un contrat de fermage pour cinq années à Jean BOUNIN, marchand et à sa sœur, majeure, Françoise BOUNIN. Ce bail à ferme concerne la moitié des revenus de la cure, soit 299 livres 15 sols, « payables en quatre termes annuels, à la saint Jean-Baptiste, à la saint-Michel, au Nouvel An et à la Notre Dame de mars ».

Signature de Jacques MALAPERT
Le 12 mai 1717 chez Maître DELOUME.

Deux ans plus tard, le 5 juin 1719, Jacques MALAPERT est témoin lors du contrat de mariage passé chez Maître DELOUME, notaire aux Adjots, par son frère, Joseph et Renée GERVAIS. (source CGCP 1716-1722_AN_405-406-407-408).

La dot de 800 livres apportée par Joseph MALAPERT comprend 450 livres représentant la charge d'huissier aux traites à Civray et une somme de 350 livres, constituée en rente annuelle. S'y ajouteront 55 livres de meubles meublants.

A noter que Renée GERVAIS est fille d'un marchand (décédé) de Bioussac. Son frère est messire Pierre GERVAIS, archiprêtre de Ruffec et Bioussac. Renée apporte « une chambre garnie telle quelle ».

Pas moins de vingt deux signatures sont apposées sur cet acte !

Le mariage religieux aura lieu le même jour, 5 juin 1719 à Bioussac. Il est célébré par Pierre GERVAIS, curé de Bioussac, archiprêtre de Ruffec. Un dispense de publication de deux bans (sur trois) a été accordée par l'évêque de Poitiers.

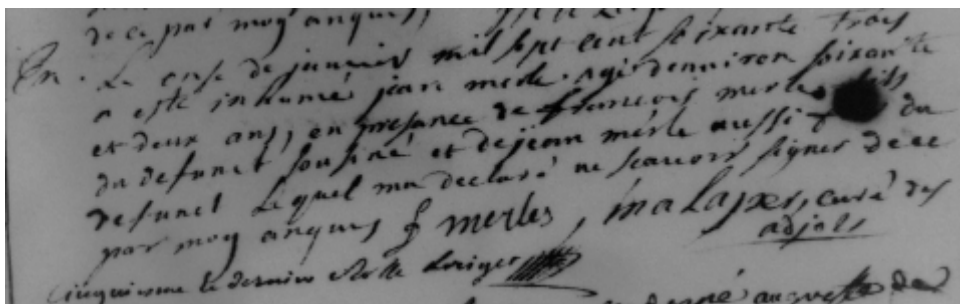
En mai 1722, Jacques MALAPERT renouvelle pour cinq ans le bail qu'il avait consenti en mai 1717 à Jean BOUNIN.

Le 3 avril 1726, il baptise à Bioussac sa nièce, Marie-Madelaine MALAPERT, fille de son frère Joseph. Elle a pour parrain, son autre oncle, l'archiprêtre de Ruffec, Pierre GERVAIS !

Le 21 décembre 1727, il est parrain, à Bioussac, de la deuxième fille de son frère Joseph, Marie MALAPERT.

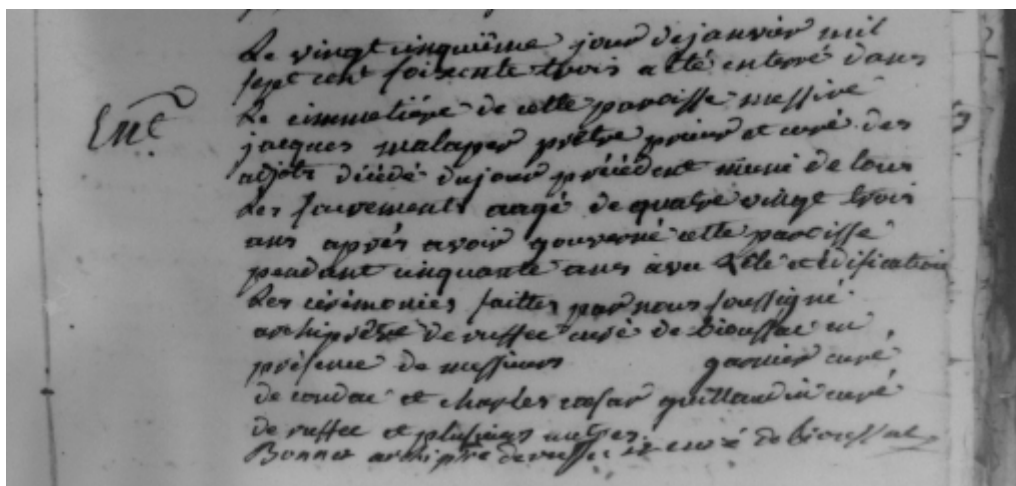
Jacques MALAPERT officiera aux Adjots jusqu'à son décès.

Le 11 janvier 1763, trois semaines avant sa mort, il rédige son dernier acte paroissial : l'inhumation de Jean MERLE. L'écriture est toujours très claire et assurée. La signature (il a 81 ans) est à peine différente de celle qu'il avait apposée en 1717 (à 35 ans) ...



Source CGCP—Les Adjots 1772-1792 photo n° 041.

Le 24 janvier 1763, Jacques MALAPERT décède à sa cure et sera inhumé le mardi 25, dans le cimetière de la paroisse. C'est le curé de Condac (M. GARNIER) qui officie, assisté de M. BONNET, archiprêtre de Ruffec et curé de Bioussac et de M. GUILLAUDIN curé de Ruffec. L'acte indique notamment : « muni de tous les sacrements âgé de 83 ans après avoir gouverné cette paroisse pendant cinquante ans avec zèle et édification... ».



Source CGCP—Les Adjots 1772-1792 photo n° 043

Le 26 février 1763, M. LAMARQUE devient curé des Adjots jusqu'au 12 novembre 1792, date du dernier acte paroissial enregistré aux Adjots ! (source CGCP 1772-1792 photo n° 430). L'État civil prend ses droits.

Bernard DION

La lingère

Désignée ainsi, sa profession, n'en fait pas une lavandière, une blanchisseuse ou une mercière, mais une femme préposée au rangement et au soin du linge ...



Autrefois, on appelait linge l'ensemble des pièces de lin (d'où le nom) nécessaires à une maisonnée. Le terme s'étend bientôt à tous les tissus employés dans la maison, faisant office de draps, nappes, rideaux voiles et tentures puis pour le linge de corps servant comme sous-vêtements. Pendant longtemps celui-ci se résume à une simple et vaste chemise portée autant par les hommes que les femmes. La différence tiendra au fait que celles des femmes se pareront progressivement de broderies et dentelles d'où, s'agissant des vêtements de dessous pour femmes, l'acceptation actuelle de lingerie ...

Plus on remonte dans le temps et plus les tissus se font rares et chers, le linge est précieux et donc, celles qui en assurent l'entretien sont jugées dignes de confiance et en conséquence, dignes de porter des armoiries... Dans de nombreuses villes de France telles que Paris, Arras, Abbeville, Rouen, elles constituent une corporation professionnelle. A Paris lingères et couturières sont les plus importantes corporations féminines du XVIIe et XIIIe. Cette vocation est aussi ouverte aux hommes puisqu'il existe quelques lingers mais la gestion de la communauté est réservée qu'aux femmes, une exclusivité qui en interdit l'accès à leurs pères ou époux...

En 1694, le dictionnaire de l'Académie définit le linger et la lingère comme ceux qui produisent et vendent le linge. Même s'il existe des lingères pauvres la plupart des femmes de cette

corporation ont le titre de maitresse lingère ou de marchande maitresse et sont proches des puissants alors que les gens du peuple font eux, peu appel aux services des lingères mais à ceux des couturières et des blanchisseuses.

Même si on veut circonscrire les fonctions respectives des lingères par rapport aux couturières et blanchisseuses, ainsi présenté, il est difficile de les différencier. En fait, on a du mal à cerner quelles sont les attributions des unes et des autres ...

On parlait d'armoiries se rapportant à leurs corporations... et bien, pour les lingères envisageons cela à partir du terme dérivé : « armoire »... ainsi, la lingère serait la préposée aux armoires et donc son activité la rend proche de ce meuble où l'on range tout le linge de maison... A partir du XIXe siècle, juste après la Révolution on assiste à l'essor des coiffes, des broderies et des dentelles venant parer les costumes régionaux... A mi-chemin entre la couturière la brodeuse et la repasseuse, la lingère se charge suivant ses talents, d'entretenir et d'embellir tout le linge de maison. Elle peut donc ravauder, reprendre, raccommoder draps, nappes et chemises mais aussi créer décorer,



ces affaires et encore, tuyauter des bonnets puis broder les robes de baptêmes et les bavoires des petits et les cols et poignets des chemises des femmes, tout le linge fin qu'on leur confie y compris celui des ornements sacerdotaux de l'église voisine. En outre, devant remiser chacun de ces articles

dans leurs armoires respectives, elles ont la charge de le repasser de l'amidonner suite à leurs précieuses et délicates interventions.

Le cas de Jeanne Gambier lingère en milieu rurale de 1810 à 1850. Fille d'un laboureur et d'une couturière, Jeanne Gambier, née en 1793 est tout juste une adulte quand la mode des bonnets ronds et paillés est apparue dans notre région. Elle en fait son métier et s'installe alors comme brodeuse et lingère...

L'engouement pour les coiffes décorées devient tel que Jeanne Gambier en a fait sa spécialité. Sur les fonds, elle crée des arabesques de fleurs, de feuillages, d'herbes entrelacées, de fruits en grappes, de papillons et d'oiseaux. Les brodeuses rivalisent d'imagination ; c'est la qualité et l'originalité de leurs dessins qui font leur réputation.



Jeanne décore aussi la passe (la bande qui joint fond et bordure) . Elle a aussi appris à pailler la lite (la bordure qui encadre le visage), composée d'au moins 1,50 m de dentelle amidonnée, gaufrée, pliée

et soigneusement repassée autour de 200 à 300 brins de paille enlevés ensuite. C'est un travail de patience et de longue haleine qui donne au pourtour du bonnet son joli aspect tuyauté. Habile de ses mains Jeanne se fait vite une clientèle fidèle faite des épouses de notable de la ville proche. C'est tout naturellement que Jeanne passe de la broderie à la lingerie. Au début ses clientes lui apportaient des bonnets à repasser puis à broder ensuite elles lui confièrent du linge abîmé ayant des accrocs, puis des robes de baptêmes, des décolletés de chemises de femme à broder. Sous le second Empire les décolletés bateaux se font de plus en plus larges et il convient de broder au fil rouge ou au point de croix en fines lettres le nom de la propriétaire. Puis c'est le curé qui lui amène ses nappes d'autel, ses chasubles à décorer avec ses aubes à amidonner en prévision des grandes cérémonies religieuses. La renommée de Jeanne Gambier est telle que c'est tout le linge de la commune qu'on lui a confié pour retrouver l'éclat du neuf.

Avec l'industrialisation du textile, la disparition des coiffes et de la mode des dentelles, le métier de lingère disparaît en grande partie et ne se maintient qu'au service des collectivités. En 1932, le dictionnaire de l'Académie en donnait cette définition qui avait évolué : « Celui, celle qui fabrique et qui vend du linge et, Celui, celle qui

fabrique et qui vend du linge et, dans une communauté, un collège, celui, celle qui a la garde et le soin du linge » On constate que la définition an-



cienne subsiste mais qu'une autre a été ajoutée.

Dans les communautés religieuses, il existe des sœurs convers qu'on appelait lingère parce qu'elles avaient la charge de tout le linge. A partir de 1850, les usines s'équipent souvent d'un service de lingerie pour entretenir les vêtements de protection et les blouses des employés.

Aujourd'hui on trouve encore des lingères dans l'hôtellerie et dans la restauration responsables de l'entretien du linge : draps, nappes et serviettes.

La lingère la plus célèbre : Constance Bonacieux, lingère de la reine dans le roman le plus connu d'Alexandre Dumas : « Les trois mousquetaires »

P.L.

D'après « *Les métiers d'antan* » de Marie-Odile Mergnac.



La recherche généalogique phonétique

Le CGCP vient d'améliorer de façon significative l'interrogation phonétique des patronymes. Elle est aujourd'hui particulièrement performante.

Quelques exemples pour vous guider !

En langage informatique, le É et le E comme le Ç et le C, sont des caractères codifiés différemment qui, de ce fait, conduisent à effectuer plusieurs recherches pour trouver le patronyme recherché. Il en est de même avec les lettres doublées comme le L.

Le CGCP a amélioré pour ses adhérents, son système de recherche phonétique pour essayer de palier au mieux ces aléas.

Par exemple une recherche avec :

1- DALANÇON en Charente. On y trouvera :

DALANÇON, mais aussi DALANCON, DALLECON...

2- ENO (pour ENAUD sur la recherche DALANÇON), on verra HÉNOT, HENAUD, HENEAU, HÉNAUD, ENAUD, ÉNAUD, ENAUX, ENOT, ÉNOT, ENEAU, ENEAUX ...

Recherches parmi les actes

Patronyme : <input type="text" value="ENO"/>	Prénom acte contient <input type="text"/>	(facultatif, inactif si recherche parents et témoins)
	Prénom conjoint contient <input type="text"/>	(facultatif, inactif si recherche parents et témoins)
Méthode de recherche : <input type="radio"/> Normale	<input checked="" type="radio"/> Phonétique : -----> moins précis <input type="radio"/> <----- très précis	
Patronyme dans : <input type="radio"/> Objet de l'acte uniquement	<input checked="" type="radio"/> acte +conjoint <input type="radio"/> acte +conjoint +parents <input type="radio"/> acte +conjoint +parents+témoins;	

3- AYRAULT fera apparaître AYRAULT, AYRAUD, HERAULT, HÉRAULT, HAIRAULT, HERAUD, ERAULT...

Il y a un deuxième aspect non négligeable : les particules. Bien sûr, il a toujours été conseillé de les mettre en fin de patronyme.

LESCURE	Jean	Loulay	17211	1707	NC	07-01-1707
LESCURE	Jean	Loulay	17211	1729	NC	29-06-1729
LESCURE (DE)	Jean	Loulay	17211	1722	DC	25-05-1722
LESCURE	Jean	Loulay	17211	1801	DE	17-05-1801

Par exemple en recherche phonétique LESQUIRE :

Enfin, la recherche phonétique possède un paramètre de degré de précision qui permet de resserrer ou d'agrandir le nombre de caractères extraits des variantes du patronyme recherché.

Les articles publiés, n'engagent que leurs auteurs. Le CGCP ne saurait être tenu responsable des éventuelles erreurs pouvant être relevées dans le contenu de ce bulletin. La diffusion étant gratuite et réservée aux membres de l'Association, les adhérents s'interdisent toute reproduction ou diffusion externe à l'Association.